# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2021

## EN FAVEUR DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE INDÉPENDANTE - (N° 4612)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 110

présenté par Mme Verdier-Jouclas, rapporteure et M. Barrot, rapporteur

#### **ARTICLE 2**

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« premier alinéa du I du même article L. 526-1 C »

les mots:

« quatrième alinéa du même article L. 526-22 dans les conditions prévues à l'article L. 526-25 du même code».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec les modifications de numéro d'article opérées par un amendement à l'article 1<sup>er</sup>.